

- **COLZA** : vers la fin du risque limaces – encore 30% des parcelles à surveiller pour le risque altise.
- **BLE et ORGE** : Faible pression du parasitisme dans le réseau céréales au stade prélevée.

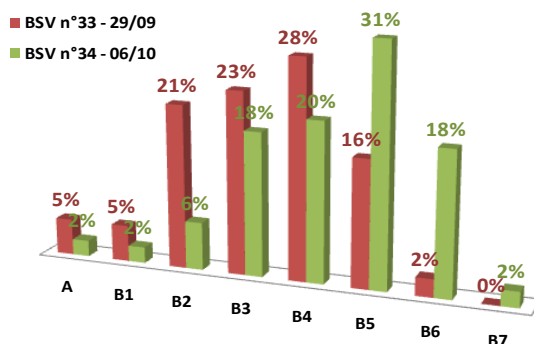
## COLZA

### stades :

49 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades majoritaires se situent entre B3 et B6. 33% des parcelles sont au stade B3-B4 et 49% sont au stade B5-B6. Le stade B4 (4 feuilles déployées) constitue la médiane.

Les levées hétérogènes par endroit font qu'une parcelle peut compter 3 à 4 stades de colza différents.

réseau BSV colza Picardie (49 parcelles)



### Limaces :

4 pièges à limaces relevés dans le réseau BSV : 3 présentent des captures de 1 à 6 limaces/m<sup>2</sup> mais une seule parcelle est encore au stade de sensibilité. Dans le réseau De Sangosse, on relève 3 pièges sur 7 avec des captures. Les stades des colzas évoluant, on s'achemine progressivement vers la fin du risque limace.

Résultats observatoire limace De Sangosse

Commune	Dép	Travail du sol	Type de sol	Précédent	Stade	Nb limaces/m <sup>2</sup>
HUMBERCOURT	80	Simplifié (TCS)	Limoneux	Blé		3
MONTREHAIN	02	Semis direct	Limoneux	Blé	B4	2
NESLES LA MONTAGNE	02	Simplifié (TCS)	Limoneux-argileux	Blé		1
ABBEVILLE ST LUCIEN	60	Simplifié (TCS)	Argileux	Blé	>B4	0
LAGNY	60	Conventionnel	Argileux	Blé	>B4	0
COUPRU	02	Conventionnel	Limoneux-argileux	Blé	B3	0
MOYENCOURT LES POIX	80	Conventionnel	Limono-argileux	Orge	B4	0

Résultats réseau BSV Picardie

BOUSSICOURT	80		Céréales	B5	6
TRUMILLY	60		Céréales	B1	2
ALBERT	80		Céréales	B6	1
LA HOUSOYE	60		Céréales	B6	0

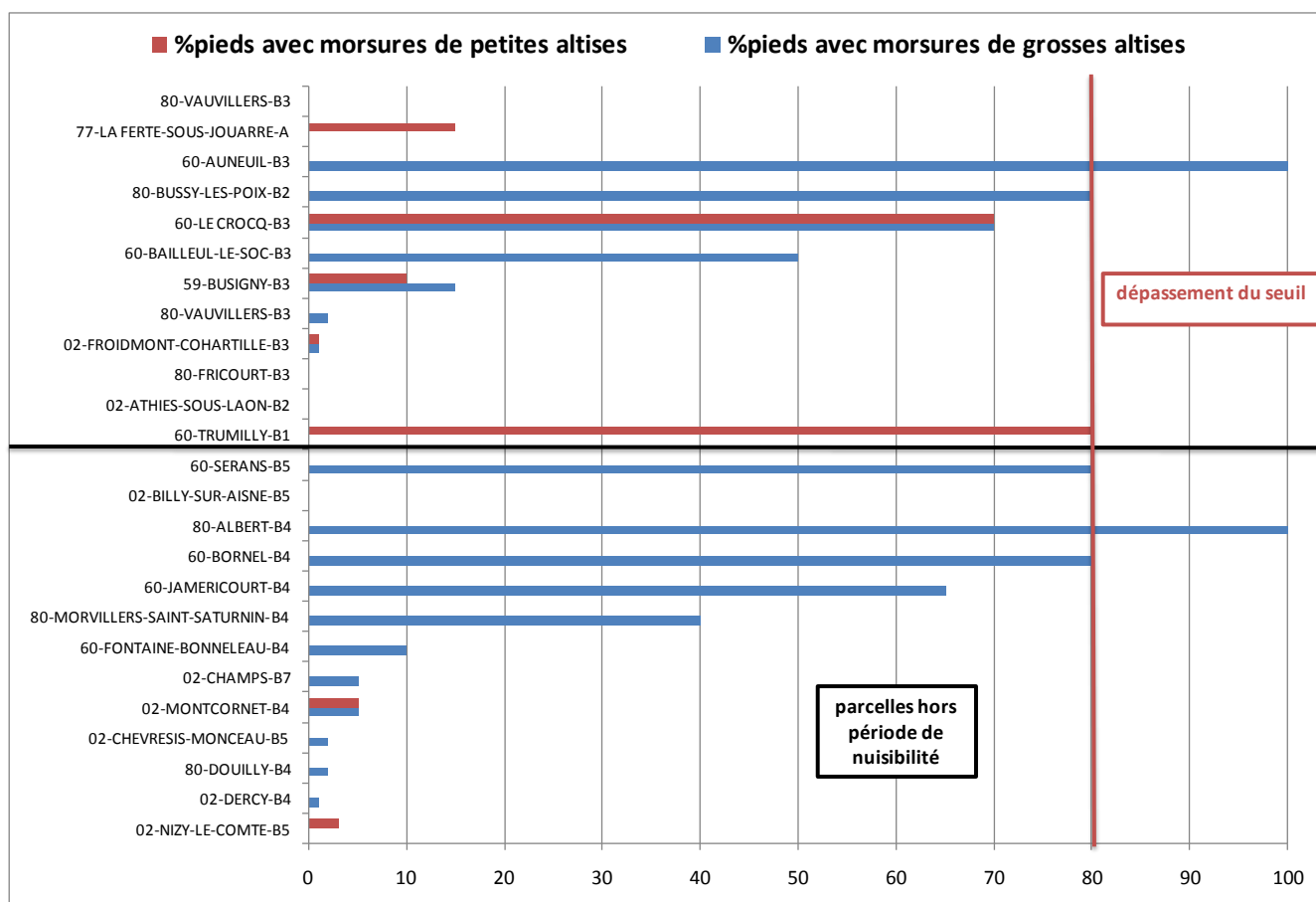
11 parcelles sur 23 observées présentent des dégâts de limaces sur feuilles, avec une moyenne de 11% de la surface foliaire détruite. Les deux parcelles les plus touchées (20 et 30% de surface foliaire détruite) sont au stade B1 et B2, donc encore au stade sensible.

**Il faut rester vigilant pour les parcelles les moins avancées (cotylédons, 1 à 2 feuilles). Dans la majorité des cas, la fin du risque est proche (stades 3 ou 4 feuilles), voire dépassée (> 4 feuilles). Il convient de modérer la lutte lorsque la défoliation ne met pas en péril la survie du colza. La présence d'auxiliaires en parcelle reste toujours à prendre en compte (ex : carabes).**

**Période de risque limaces : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.**

## Altises :

17 parcelles sur 22 observées présentent des morsures d'altises sur plantes mais à une intensité toujours très variable : de 1 à 100% des plantes touchées. Dans les parcelles encore au stade sensible ( $\leq 3$  feuilles), **2 parcelles sur 17 atteignent ou dépassent le seuil de nuisibilité pour les grosses altises et une pour les petites altises.** Les moyennes de 37% de plantes touchées pour les grosses altises et 33% pour les petites altises ne reflètent pas la diversité des situations.



Sur une parcelle flottante dans la Somme, des dégâts importants dus aux grosses altises sont observés.

Les conditions plutôt douces de cette semaine restent favorables à l'activité de l'altise. Il reste environ 30% des parcelles en dessous ou au stade 3 feuilles, donc encore en période de sensibilité. Le risque est donc terminé pour 70% des parcelles, mais il faut rester vigilant sur les parcelles en retard, en difficulté de croissance, ou très irrégulières en stade.



Dégâts d'altises -(A. Delattre – CERFrance)

**Seuil de nuisibilité altises adultes : 80 % de pieds avec morsures et ¼ de la surface foliaire détruite de la levée au stade 3 feuilles.**

## Pucerons :

4 observations de pucerons verts ont été relevées avec une parcelle qui dépasse le seuil de nuisibilité dans la Somme (40% de plantes porteuses de pucerons à Airaines). La présence de pucerons reste faible sur le réseau depuis quelques semaines. Il faut continuer l'observation car la majorité des parcelles est encore en dessous du stade 6 feuilles et à moins de 6 semaines du semis.

**Seuil de nuisibilité pucerons : 20% des pieds porteurs de pucerons pendant les 6 premières semaines de végétation (jusqu'au stade 6 feuilles environ).**

## Autres :

Deux captures de charançons du bourgeon terminal signalées dans l'Aisne et dans l'Oise. Risque faible. Quelques tenthrèdes de la rave capturées en cuvette et quelques dégâts repérés sur plante dans deux parcelles mais à un niveau faible (3%).

## Maladies :

Présence de **mildiou observée sur une parcelle** sur 20% des plantes. La nuisibilité reste cependant faible étant donné les stades. Quelques macules de **phoma** signalées.

## BLE ET ORGE

Les observations d'automne reprennent doucement avec la progression des chantiers de semis. Cette semaine, 9 parcelles ont été observées (6 en blé, 3 en orge d'hiver). Aucune n'est encore levée à ce jour.

## Limaces :

La pression limace reste nulle à faible dans toutes les parcelles suivies, à suivre avec le climat plus humide de ce début de semaine.

Pour fiabiliser le suivi :

- Disposer la veille 2 ou 4 pièges humidifiés de 50 x 50 cm éloignés d'au moins 5 m les uns des autres sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible,
- Le lendemain matin, avant que le piège ne se réchauffe avec le soleil, effectuer un comptage selon les 6 classes suivantes : limaces grises adultes, jeunes ( $\leq 1$ cm), limaces noires adultes, jeunes ( $\leq 1$ cm), limaces autres adultes et jeunes ( $\leq 1$ cm),
- Déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante.

**Seuils de nuisibilité (seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture) :**

- Entre 1 et 20 limaces / m<sup>2</sup> : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
- Entre 20 limaces / m<sup>2</sup> : le risque est moyen
- Risque très fort = ou  $> 50$  limaces / m<sup>2</sup>. Il est nécessaire de faire baisser les populations, par un travail du sol par exemple, avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m<sup>2</sup>

Attention : ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole le seuil peut être différent.

## Pucerons *Rhopalosiphum padi*:

Quelques pucerons ont commencé à voler localement la semaine dernière avec 2 pièges sur 5 portant 3 à 5 pucerons et 3 pièges indemnes. Rappelons que ce piégeage est un indicateur d'activité, qui permet notamment de dater l'arrivée des vols en parcelles, mais le seuil de nuisibilité se définit par observation des plantes comme indiqué ci-dessous.

**Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.**

## Cicadelles *Psammotettix alienus*

Les conditions climatiques ensoleillées et sèches de la semaine dernière ont permis aux cicadelles de voler. La plupart des 5 pièges englués en ont capturé, et jusqu'à 24 individus pour un des sites. Néanmoins le seul vecteur connu du virus des pieds chétifs est *Psammotettix alienus*. Or parmi les cicadelles piégées seules quelques unes appartiennent à cette espèce. Le risque est donc nul à faible actuellement, et les conditions climatiques de ce début de semaine ne sont pas favorables aux vols..



Plaques chromatiques jaunes engluées et cicadelle adulte. Source : ARVALIS – Institut du Végétal

Rappelons que le suivi sur plaque engluée avant la levée permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis qui sont potentiellement les plus dommageables.

C'est aussi le seul moyen de savoir si les nombreuses cicadelles que l'on peut souvent observer voler, appartiennent bien à l'espèce *Psammotettix alienus*. En effet, on les distingue à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».

**Seuil de nuisibilité : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures en une semaine.**

**Bulletin édité sur la base** des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capsom, CFA Le Paraclat, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Cetiom, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

**Bulletin rédigé par** les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Cetiom. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et F. BERT - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Ag. de l'Oise et T. Leclere - ITB 80. **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

**Directeur de la publication** : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet [www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr) et [www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr) - Chambre d'Agriculture de Picardie -  
**Coordination et renseignements** : Jean Pierre Pardoux- Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : [jp.pardoux@somme.chambagri.fr](mailto:jp.pardoux@somme.chambagri.fr) . **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**